

Projet éolien de l'Ayre

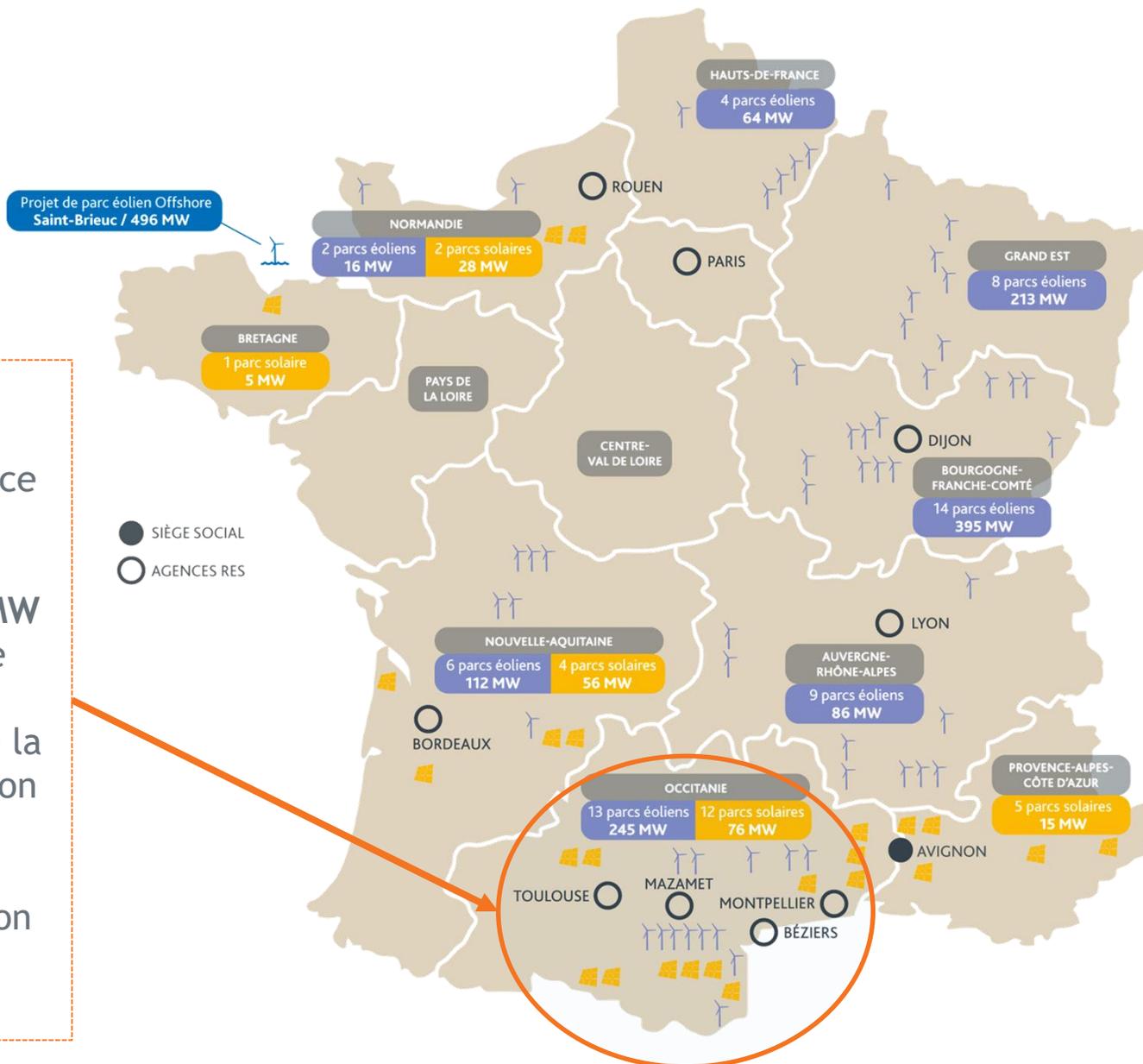
Commune de Malons-et-Elze

04 Février 2021



Renewable Energy Systems (RES) dont le siège français est situé à Avignon depuis 1999, a pour activité le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens et solaires en vue de produire de l'électricité renouvelable et la mise en place de systèmes de stockage de l'énergie.





20 ans

D'EXPERIENCE



850 MW

PROJETS INSTALLES



240

COLLABORATEURS



10

AGENCES



39 parcs

EOLIENS



27 parcs

SOLAIRES

Chiffres-clés (Occitanie)

- Occitanie = 1650 MW de puissance éolienne totale installée
- Projets RES en Occitanie = 245 MW de puissance éolienne installée
 - RES est à l'origine de **15 %** de la puissance éolienne totale de la région Occitanie
 - Equivalent de la consommation en électricité de plus de **300 000 habitants**

Projet en cours de renouvellement



Parc éolien de Souleilla (11)
Commune de Treilles

Projet en cours de renouvellement



Parc éolien de Haut-Cabardès (11)
Communes de Cabrespine et Pradelle-Cabardès



Parc solaire les Lauzières (30)
Ville de Nîmes



Parc éolien de Haut-Languedoc (34)
Commune de Cambon et Salvergues

Site en instruction

- Parc éolien Plo de Laurier (34)**
- ✓ Avis favorable ICPE pour autorisation d'exploiter
 - ✓ En attente du jugement pour le permis de construire

Commune de Dio-et-Valquières

Rappel contextuel éolien

- France :
 - ✓ 2^{ème} ressource de vent en Europe (avec 16,5 GW de puissance installée au 31/12/2019)
 - ✓ 7,2 % de la consommation électrique française
- Occitanie :
 - ✓ 1 650 MW de puissance installée soit environ 10,5 % de la puissance éolienne installée en France
 - ✓ Objectif régional scénario REPOS* en 2030 : 3 600 MW
 - ✓ Environ 1 800 emplois régionaux en 2018
 - ✓ Environ 15 M€ de fiscalité annuelle
 - ✓ RES est à l'origine de **221 MW** de puissance éolienne
- Hérault
 - ✓ Un département avec de nombreux enjeux

Le territoire de la commune de Malons-et-Elze présente des caractéristiques favorables à l'implantation d'un parc éolien



Bon à savoir

Sur 6 mois
Janv.-Juil.
2020

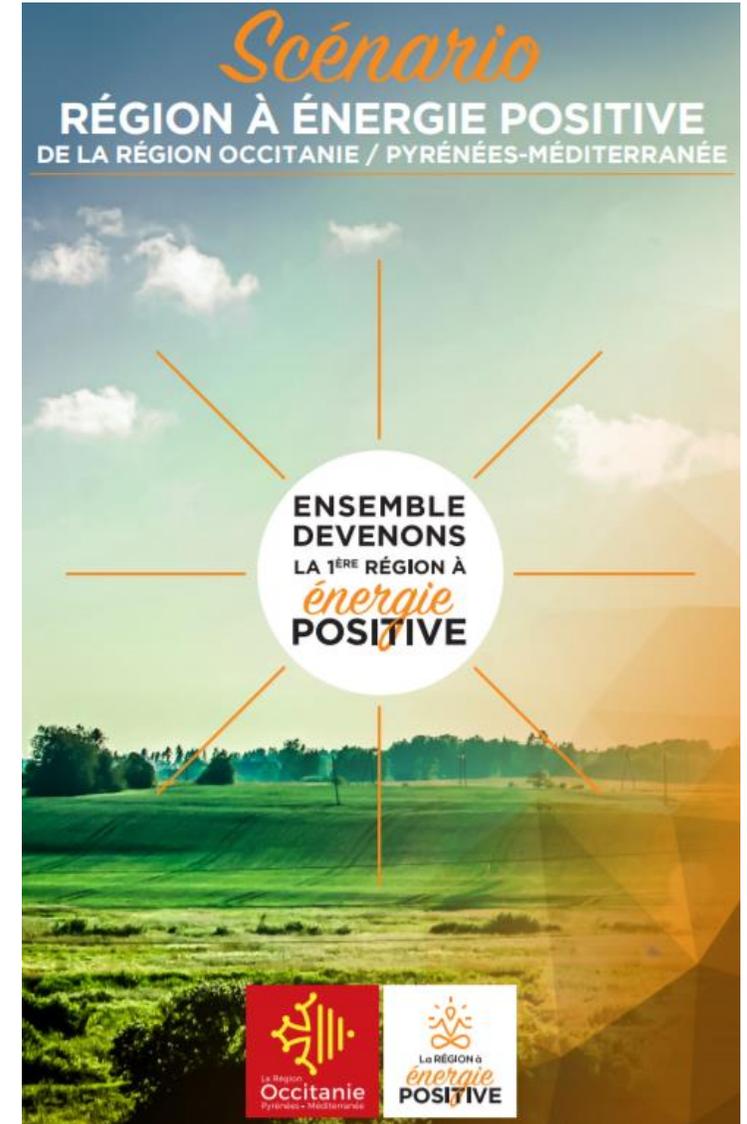
Un cap historique en Europe

40% d'électricité provenant d'ENR*

VS

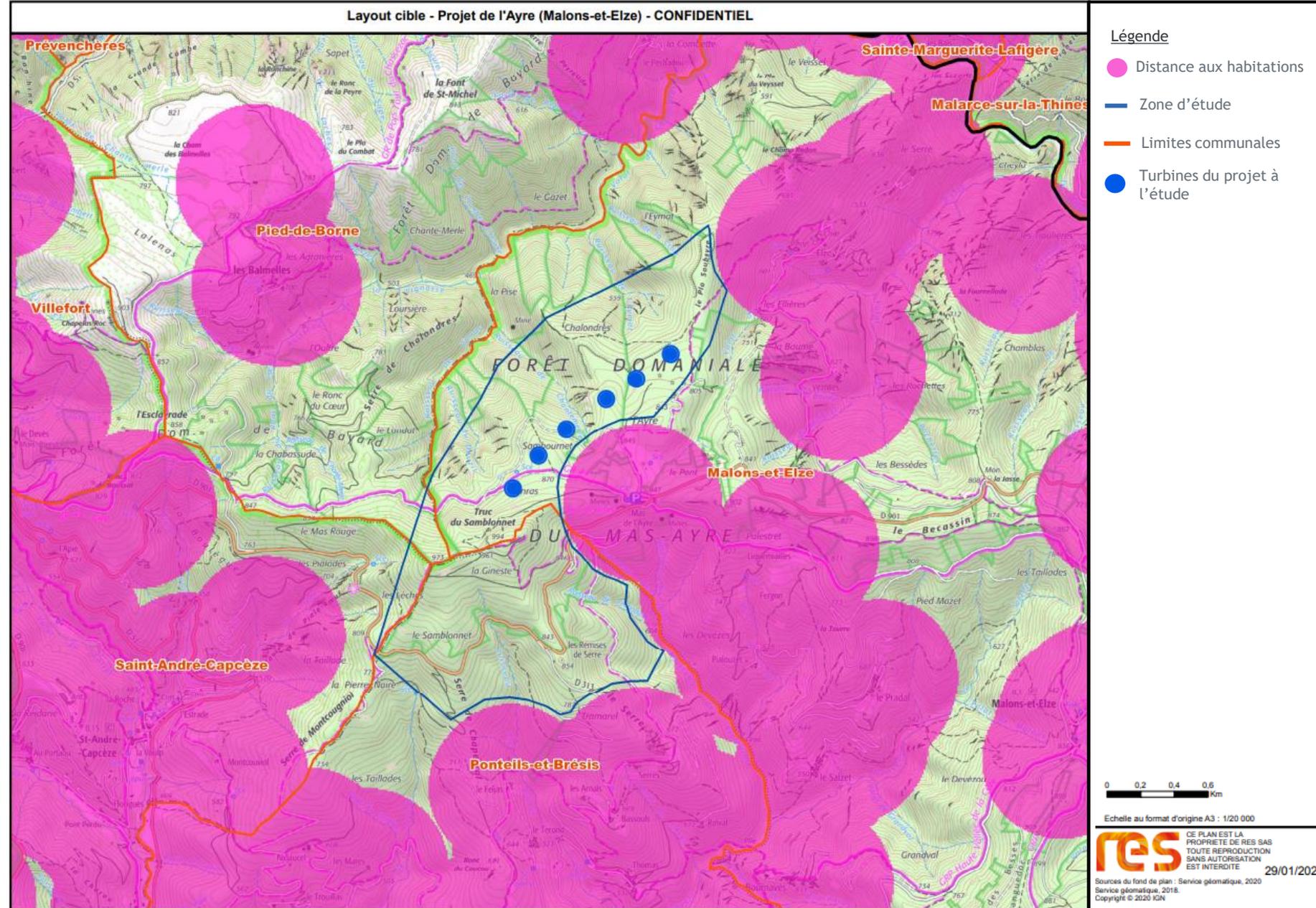
34% venant des combustibles fossiles

* + 11 % pour l'éolien



Implantation préliminaire technique

- Jusqu'à 6 éoliennes sur la commune de Malons-et-Elze
- Puissance totale : 13 à 16 MW
- Hauteur d'environ 125 à 150 m
- Implantation régulière et linéaire
- Production équivalente à au moins la consommation de plus de 13 000 habitants, soit plus du double de l'agglomération du Mont de Lozère
- Habitation la plus proche à plus d'1km de la première éolienne





Principaux enjeux

Principaux enjeux à analyser et à prendre en considération :

➤ Enjeux humains



Activités autour du parc Mas de l'Ayre

➤ Enjeux paysagers et patrimoniaux



Ruines du château de Brésis
Haute vallée de la Cèze et du Luech



Eglise de Malons

➤ Enjeux administratifs



Parc National des Cévennes
✓ En dehors du cœur du parc

➤ Enjeux naturalistes

Pré diagnostic environnemental des espèces du territoire (faune, flore)



Chiroptère



Faucon pèlerin

➤ Enjeux techniques

Enjeux aéro-radars de « Réseau Très Basse Altitude »
Etude interne démontrant aucun impact sur ce réseau



✓ *Recettes fiscales locales (scénario maximaliste)*

Sur la base d'un projet composé de **6 éoliennes (16 MW)** implantées sur le territoire de la commune de Malons-et-Elze et sur la base des taux 2018 en fiscalité professionnelle unique :

- La commune pourrait recevoir une redevance fiscale annuelle totale d'environ **36 800 €***

*Ce montant inclut les 20% de l'IFER (7 650 € / MW / an) à percevoir selon la loi des finances de 2019



- ### ✓ *Revenus liés aux servitudes concernant la voirie communale* relevant du domaine privé de la commune (enfouissement réseau, travaux d'aménagement et surplomb des éoliennes)



- ✓ Retour sur investissement possible de plusieurs dizaines de milliers d'euros, grâce **au financement participatif**
- ✓ Modalités à définir

Autres bénéfices pour la commune

❖ Financement participatif

- *Financement à taux avantageux* au profit des habitants de la commune, intercommunalité, et/ou département

Sert au développement du projet → *Exemple : financement d'un mât de mesures*

- Investissement participatif : Possibilité d'ouverture du capital de la société de projet



RES s'est doté d'un outil de réalité augmentée permettant de simuler le projet **depuis n'importe quel point du village**

Nous pouvons ainsi proposer plusieurs dispositifs de concertation adaptés :

- *Sortie terrain avec les élus*
- *Marche à travers le village ouverte aux habitants*
- *Exposition de nombreux points de vue*
- *Etc.*

RES est le **premier acteur** à se doter de cette solution !





Des **actions innovantes de concertation** : outils de simulation visuelle sur le terrain, élaboration de zones d'Impact Visuelle (ZIV), etc.



Mise en place possible d'un **financement participatif** pour des retombées qui profitent à tous



Un **planning optimisé**
Grâce aux études de faisabilité à initier



L'**insertion du projet dans son environnement humain et social** pour le plus grand respect des riverains



Privilégier les **entreprises locales** pour la construction du parc



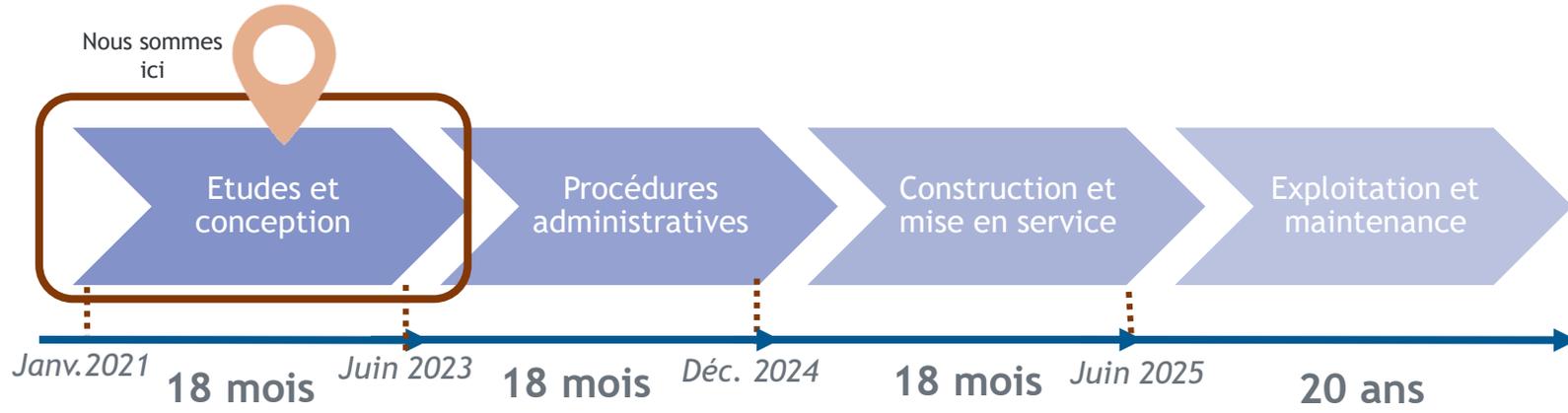
Possibilité de faire bénéficier les riverains d'une **électricité moins chère**



Des **mesures d'accompagnement pour les riverains et le territoire** définies avec les collectivités en adéquation avec le projet

• **Planning prévisionnel**

Phase d'études de pré-faisabilité du projet



A venir :



Information et concertation

Fév. 2021 - Mars 2021

Présentation en Conseil Municipal du projet pour délibération



Mars. 2020 - Mai 2021

Sécurisation foncière avec l'ONF et le foncier privé



Avr. 2021 - Mai 2021

Lancement des études environnementales

Merci!

Jean-Paul PIN
Chef de projets
04 32 76 08 43
06 74 79 00 61
jean-paul.pin@res-group.com

330 rue du Mourelet,
84000 Avignon
www.res-group.com

Joanna GUIOVANNA
Ingénieure Nouveaux Projets
04 32 76 71 95
joanna.guiovanna@res-group.com

